Alexandre Derive représentera la Nouvelle-Aquitaine dans le réseau Synapse

lundi 12 novembre 2018, par lpe

Alexandre DERIVE, directeur du réseau Biotop, a été nommé en tant que personnalité qualifiée pour représenter la Région Nouvelle-Aquitaine au sein du Conseil d'Orientation de SYNAPSE, le Réseau National des acteurs de l'écologie industrielle et territoriale présidé par l'ADEME. Cette nomination est effective pour une durée de deux ans.

Le Comité d'Orientation de Synapse a pour objectifs de :
- participer au pilotage du réseau national Synapse et de suivre son activité
- partager une vision stratégique du déploiement de l'Ecologie Industrielle et Territoriale en France
- contribuer à l'évaluation et à la pérennisation des démarches d'EIT en France
Plus largement, le réseau Synapse est une instance d'échanges multi-acteurs portant les recommandations pour déployer l'EIT, pour en définir les objectifs et la trajectoire nationale, pour en promouvoir la vision au sein de travaux nationaux, européens et internationaux.
A ce titre, ses membres sont autant des ambassadeurs de l'EIT que des lanceurs d'alerte. Ils travaillent dans une dynamique idéationnelle propice à l'innovation et font la promotion de la vision stratégique de l'EIT émanant dans leurs travaux au sein du réseau.

Le Comité d'Orientation est présidé par l'ADEME, il est composé de représentants institutionnels, d'un représentant de la France d'outre-mer, d'un représentant des bureaux d'études, d'un représentant du secteur de la Recherche et du Développement et des 13 personnalités qualifiées représentant l'ensemble des régions métropolitaines françaises. Cette multiplicité de visions et d'expériences est garante d'un déploiement raisonné, efficace et pragmatique des nouvelles démarches d'EIT en France.

Sélectionnées pour l'exemplarité de leurs démarches, toute les personnalités qualifiées en présence auront comme premiers objectifs de faire remonter les informations terrain vers le national, de faire état des freins et/ou des écueils rencontrés, de témoigner de leurs pratiques.
Les expériences mises en commun permettront de définir les besoins des animateurs de démarches et des acteurs tiers. Un référentiel de pilotage émergera, à terme, et fixera les types de gouvernance, les formations nécessaires, les modes et outils de communication, les modalités de partage des informations collectées dans le cadre des futures démarches.

Deux groupes de travail ont été constitués à l'automne et travaillent d'ores et déjà sur la pérennité des démarches EIT et sur la massification des données de flux.
Sur ces deux sujets, Alexandre DERIVE pourra témoigner de l'expérience Biotop et échanger sur l'approche qui lui a permis de :
- fonctionner en financement autonome à 75 % (25 % de subventions)
- fédérer des objectifs privés (économies pour ses adhérents) et de bien commun (réduction des consommations de ressources)
- cartographier le territoire et ses gisements grâce à un logiciel développé pour les besoins de Biotop et

mis à disposition d’autres démarches.